

22 septembre 1965, Calgary

Canadian Club

On dit qu'il se produit actuellement, dans la province de Québec, une révolution qu'on a qualifiée de tranquille. D'un bout à l'autre de notre pays, on voit que le Québec évolue, et qu'il n'évolue plus rapidement peut-être qu'aucune des neuf autres provinces à aucun moment de leur histoire. Il se trouve même certains de nos compatriotes de l'extérieur, et même de l'intérieur du Québec, que la rapidité du changement étonne, tellement ils étaient habitués à voir notre Province comme le pays du maintien des traditions et de la conservation des valeurs acquises.

Il arrive souvent qu'on attribue au gouvernement du Québec tout le crédit de cette évolution positive. Cela n'est pas entièrement exact car, si le gouvernement, dans les secteurs qui relèvent de sa juridiction immédiate, peut mettre de l'avant une politique de renouveau économique et social, il ne faut jamais oublier qu'il le fait, en réalité, à la demande du peuple de la Province. Ainsi, le grand responsable de la « révolution tranquille » dont j'ai parlé il y a un instant, c'est la population québécoise. Le gouvernement n'est que l'agent, mandaté par le peuple, à qui l'on a confié la tâche d'appliquer au Québec une véritable politique de grandeur nationale.

Depuis cinq ans, en effet, le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter, s'efforce de traduire dans les faits les désirs qu'exprimait notre population depuis plusieurs années. Nous avons écouté la voix des citoyens telle qu'elle se faisait entendre par l'entremise des groupes auxquels ils appartenaient et nous avons essayé de correspondre, dans la mesure du possible, aux souhaits qu'elle exprimait.

O Ce qui nous encourage aujourd'hui, c'est notre certitude d'avoir répondu à ses espoirs et d'avoir ainsi rendu possible, dans le petit monde qu'est pour nous le Québec, le mouvement de pensée et d'action dont on commence déjà à percevoir les effets. Nous l'avons rendu possible parce que la population avait indiqué la voie qu'elle entendait suivre.

Déjà, nous avons accompli beaucoup de progrès car la « belle province » ne correspond plus désormais – et de loin – à l'image qu'on s'en faisait il y a encore peu d'années. Nous sommes à construire une nouvelle société. Nous sentons partout une évolution qui prouve que nos positions commencent à être perçues, même si elles ne sont pas encore toujours comprises et surtout acceptées.

Souvent, j'ai dit ce que le Québec, comme point d'appui du groupement canadien d'expression française, désire. Nous voulons l'égalité des deux groupes ethniques qui ont fondé ce pays : nous voulons nous affirmer de la façon qui convient à notre culture et à nos aspirations, nous voulons dans le Canada de l'avenir, un statut qui respecte nos caractères particuliers. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de détruire le Canada, mais il sera indispensable de lui donner un autre sens et même de nouvelles institutions.

Il n'en reste pas moins qu'un des groupes fondateurs du Canada, le groupe d'expression française, s'identifie surtout au Québec bien qu'il ait contribué à créer le Canada. Pourtant, sauf une petite minorité, il n'a pas l'intention de quitter les cadres de ce pays, mais, pour

corriger quelque peu la situation dont je parle, il tient fermement à ce que le bilinguisme soit pratiqué au moins dans tous les services du gouvernement central.

Il veut également que, dans les autres provinces du pays, les minorités françaises soient traitées au moins aussi justement que le sont les minorités anglaises au Québec. À ce propos, il me fait plaisir, chaque fois que j'en ai l'occasion, de rendre hommage au progrès marquant que l'on constate à ce sujet ici et là, au Canada.

Les Québécois croient aussi que l'image internationale du Canada devrait constamment et partout dans le monde refléter la présence ici de Canadiens d'origine française et d'origine anglaise. Ceci dit, la question fondamentale demeure la suivante dans le Canada de l'avenir, comment réussirons-nous tous ensemble à faire au Canada de langue française, et plus particulièrement au Québec qui en est en quelque sorte la mère-patrie, la place qui doit lui revenir et comment jouera-t-il le rôle qui doit être le sien comme l'un des collaborateurs initiaux à cette entreprise un peu hasardeuse, mais enthousiasmante que fut l'institution du Canada? À cette question, plusieurs réponses sont possibles.

Le Canada de l'avenir peut, comme c'est le cas présentement, comporter dix provinces; il n'est pas impossible que ce nombre soit réduit, à la suite du regroupement de quelques provinces actuelles, mais je ne saurais me prononcer là-dessus. Dans l'une ou l'autre de ces situations futures, le Québec, comme entité distincte, aura une place à occuper. Quelle sera cette place?

On pense d'abord à un Canada où toutes les provinces du pays, dix ou moins selon la configuration politique future de notre pays, auront chacune plus d'autonomie que ce n'est le cas présentement, chacune s'acquittant pleinement de ses responsabilités constitutionnelles en supposant que toutes les provinces du pays ne désirent pas cet élargissement de leurs tâches administratives, certaines d'entre elles voudront quand même obtenir les responsabilités accrues qu'elles se jugeront aptes à tous les cas, c'est dans cette direction que le Québec s'est engagé. Dans cette perspective, toutes les provinces n'auraient pas le même régime administratif et les ententes qui interviendraient entre elles et le gouvernement fédéral ne seraient pas nécessairement identiques d'une province à l'autre, mais mieux adaptées à leurs besoins propres. Cela n'exclurait pas automatiquement toute unité d'action de la part des provinces, mais dorénavant la coordination entre elles proviendrait d'un choix librement consenti par elles et serait atteinte par leur collaboration consciente et active.

Ou bien encore, à cause de sa situation particulière de province de culture et de langue différente, le Québec peut désirer exercer des responsabilités auxquelles les autres provinces seraient indifférentes; ce cas s'est d'ailleurs déjà présenté.

Dans ces conditions, le Québec finirait à la longue par vivre selon un régime particulier, sans que, pour cette raison, notre régime confédératif soit menacé dans son essence. Il ne faudrait pas croire qu'il s'agirait là d'un régime privilégié où nous nous ferions accorder par la négociation des pouvoirs, des responsabilités ou des avantages que nous n'avons pas encore et que l'on refuserait aux autres provinces. Il n'en est pas ici question, quoiqu'il ne serait ni sage ni pratique de s'opposer en principe et d'avance à ce que des arrangements

particuliers puissent intervenir entre une ou quelques provinces et le gouvernement fédéral sur des sujets qui ne touchent que cette province ou ce groupe de provinces. De tels arrangements, d'ordre financier par exemple, existent déjà envers les provinces de l'Atlantique. Dans tout régime fédéral, dans toute constitution on doit préserver un élément suffisant de flexibilité afin que toutes les parties constituantes du pays ne soient pas forcées, surtout lorsqu'elles diffèrent les unes des autres, d'entrer dans un même moule. J'ai mentionné toutes les possibilités qui précèdent, sans les commenter en détail, d'abord parce que je vous dirai franchement que, bien que j'aie certaines préférences, j'ignore celle qui prévaudra et ensuite parce que je voudrais laisser aux Canadiens d'expression anglaise – nos partenaires dans l'institution de ce pays – le soin d'y réfléchir au cours des semaines et des mois qui viennent. C'est d'ailleurs ce que font présentement plusieurs groupes de travail au pays: la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le Comité parlementaire québécois sur la constitution et, dans un contexte différent, le Comité fédéral-provincial sur le régime fiscal.

Pour vivre, la Confédération canadienne doit se développer. Pour se développer, elle doit savoir combiner les conditions d'une époque donnée aux réalités sur lesquelles elle repose et à l'esprit immuable dont elle est animée.

Le Canada a réussi à surmonter les forces centrifuges qui le tiraillent et qui s'appuient sur notre histoire, notre géographie et notre économie pour empêcher notre unité. Le coup de maître de la Confédération fut de réconcilier ces différences et ces forces opposées. Cette adaptation continue à la réalité sera toujours la raison d'être de la Confédération canadienne. Le problème fondamental ne change pas. Ce sont les solutions qui changent selon les demandes de l'heure et les besoins du moment. Loin de nous conduire au pessimisme, une telle perspective doit au contraire soulever notre enthousiasme. Une phase de l'histoire de notre pays est en quelque sorte terminée; une autre commence où nous aurons à construire le Canada sur des bases nouvelles. Le Québec fait valoir un point de vue qui en lui-même n'est pas nouveau, mais il le présente avec plus de force et de cohérence que jamais auparavant. Cette nouvelle phase de notre histoire, si elle doit réussir, aura obligatoirement à tenir compte de ce facteur.

Je crois que nous ne résoudrons pas nos problèmes en cherchant des solutions qui divisent à une époque où partout des efforts sont faits pour chercher les raisons d'unir qui sont économiques, politiques ou tout simplement humaines. Nous devons envisager les changements de demain dans le contexte d'une situation mondiale où on procède à une remise en question des valeurs humaines. Demain, les communications et les besoins auront rapproché comme jamais auparavant les hommes de toutes langues, races ou religions. Peut-être même l'exploration du cosmos laisse-t-elle présager un avenir heureux pour l'humanité, car du haut d'une plateforme sur le chemin de la lune les hommes auront d'eux-mêmes une vue extraterrestre qui leur donnera une nouvelle perspective et une nouvelle humilité.

Nous cherchons tous des solutions qui soient réalistes et originales. Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, je me considère comme quelqu'un obligé de rechercher des solutions qui sont peut-être radicales, mais toujours par des moyens qui soient modérés. Ceux que

trouble l'idée d'une Confédération qui aurait à céder aux pressions venant du Québec devraient avoir la patience, le courage et la force nécessaires à la conquête de sommets plus élevés, ceux de l'unité dans la diversité d'une vigueur nationale commune doublée de la possibilité pour nous, Québécois, de nous épanouir selon nos aspirations et nos traditions.

S'il est une leçon à tirer de notre histoire politique canadienne, histoire immensément changeante et variée, c'est qu'avec une imagination créatrice on peut trouver plus qu'une solution à des problèmes qui dans l'abstrait semblaient insolubles. Je crois qu'aujourd'hui cette imagination créatrice est en effervescence et qu'elle nous fournira bientôt les solutions qui feront que les générations à venir pourront un jour se pencher sur notre expérience comme une source d'inspiration pour le futur.